

MAIRIE
DE**SAINT-JEAN-DU-BRUEL**Nombre de conseillers :

En exercice..... 15
 Quorum..... 8
 Présents..... 14
 Votants..... 15
 Procurations..... 1

Date de la convocation : 06/07/2026
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DE LA COMMUNE DE SAINT JEAN DU BRUEL**

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX

Le 10 juillet 2026 à 20 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT JEAN DU BRUEL,
légalement convoqué, s'est réuni, à la salle du conseil,Sous la présidence de **Monsieur DAUMAS Jean-Michel, maire**

PRESENTS : Mesdames CAYSSIALS Naomi, DAGUET Isabelle, JUANABERRIA
 Annie-Marie, MARTIN Kristel, PAUZAT Lauriane, VIALA Clio, Messieurs ANDRÉ
 Arnaud, CESBRON Philippe, DAUMAS Jean-Michel, DESAGA Alain, JAMROZ
 Lionel, MARTIN Jean-Philippe, PAILLAT Gilles, QUATREFAGES Damien.

PROCURATIONS : Monsieur LOFFICIAL Emmanuel a donné procuration à Monsieur
 DESAGA Alain.

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame MARTIN Kristel a été désignée pour
 remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

SEANCE N° 8**DELIBERATION N° 5****DESIGNATION DES DELEGUES VOIRIE COMMUNAUTE DE COMMUNES**

Suite au dernier conseil communautaire en date du 09 juin 2026,

Considérant qu'il appartient à la commune de désigner parmi ses élus des délégués voirie Communauté de Communes ;

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,

Décide à 15 voix pour

- DE DÉSIGNER comme représentant titulaire :

- o Jean-Philippe MARTIN 120 Impasse des Sapins – Les Crozes-bas - 12230 SAINT-JEAN-DU-BRUEL

- DE DÉSIGNER comme représentant suppléant :

- o Arnaud ANDRÉ 28 Route de Nant – 12230 SAINT-JEAN-DU-BRUEL

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits
Ont signé

Le secrétaire de séance
Kristel MARTIN

Le Maire
Jean-Michel DAUMAS

Acte rendu exécutoire

- par flux de télétransmission à la sous-préfecture le 13 JUL. 2025
- par publication sur le site internet www.saintjeandubruel.fr le 13 JUL. 2025

*Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le
 Tribunal Administratif de Toulouse, 68, rue Raymond IV B.P. 7007 31068 Toulouse Cedex 07 dans un délai de
 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal ou par l'application Télérecours accessible à
 l'adresse suivante : <http://www.telerecours.fr>.*